Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20261013-DB20261005-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2026

Convocation du 7 octobre 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le treize octobre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Emmanuel LE NOA, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Abdel BELARBI, Mohamed MEZILET, Christine ORAIN, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Viviane BOULIN, Bruno THYS, Annick MOISAN, Luc STRIDE, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Marie PASCO, Yvon LE PERDU, Catherine PEDRON, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE et Estelle BREILLOT

POUVOIRS : Pascale GALLERNE donne pouvoir à Pascale LABBE
Céline PESTEL donne pouvoir à Anthony DECRETON
Pierre-Yves BRUNEL donne pouvoir à Marie-Ange LE FLANCHEC
Pascal FOURNET donne pouvoir à Bruno BEUZIT
Aude SECONDINO donne pouvoir à Karine BOIVIN
Eric PRONGET donne pouvoir à Maryse LAURENT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mari COURTAS

Membres en exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33

2026-10-05 - Subvention à la Ligue contre le cancer des Côtes d'Armor dans le cadre d'Octobre rose

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'à l'occasion d'Octobre rose - campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche – les agents de la Commune et du CCAS ont été invités à participer au défi rose, consistant à porter une tenue rose le 1er octobre dernier,

Considérant que la municipalité s'était par ailleurs engagée à verser un euro de subvention par agent participant à cette opération, à la Ligue contre le cancer des Côtes d'Armor,

Considérant le succès de cette opération qui a suscité une vaste adhésion (200 agents participants), il est proposé de porter la subvention à 1 000 €,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à la Ligue contre le cancer des Côtes d'Armor ;

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 de la Ville ;

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20261013-DB20261005-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, son représentant à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

À Ploufragan, le 15 octobre 2026

Le Maire
Bruno BEUZIT





La secrétaire de séance
Mari COURTAS

